

• (9.20 p.m.)

Le député de Wellington-Sud disait plus tôt qu'il faudrait prévoir certaines sauvegardes à l'égard de ces octrois. Je suis d'accord avec lui. Le ministère de l'Industrie devrait étudier cette question et s'assurer, lors du versement d'un octroi, que l'industrie bénéficiaire n'est pas de nature éphémère. Si une industrie s'établit dans une région, profite de toutes les subventions possibles des gouvernements fédéral, provincial et municipal pour ensuite se dérober soudainement, elle causerait plus de mal que de bien à la région. Selon moi, il faudra prendre des sauvegardes avant d'accorder un octroi à une industrie quelconque.

A la page 3 de sa déclaration initiale, le premier ministre a dit:

Ce programme a pour objet d'accroître de beaucoup les stimulants à l'expansion industrielle dans les parties du pays où le sous-emploi se fait le plus sentir. Il y a bien d'autres mesures particulières qui peuvent favoriser l'expansion industrielle et les gouvernements provinciaux préparent de telles mesures dans le cadre de programmes provinciaux d'expansion régionale.

Puis:

Pendant la préparation de ces plans, la politique de notre gouvernement sera de chercher à coordonner le plus possible ses propres mesures avec les programmes provinciaux.

J'espère que le premier ministre veut bien dire ce qu'il a dit, soit que ce programme cherchera à coordonner le plus possible les mesures gouvernementales avec les programmes provinciaux. Je pense en particulier à la Nouvelle-Écosse et à la société *Industrial Estates*, société de la Couronne établie par le gouvernement provincial actuel pour attirer des industries dans la région. Au cours des années, on a proposé que l'Office de développement économique de la région atlantique, organisme créé par le gouvernement précédent et maintenu par celui-ci, accorde des fonds à la société *Industrial Estates* pour l'aider dans son travail. Je sais qu'il y a quelques années, au tout début de cette société, celle-ci a éprouvé des difficultés. Je me suis entretenu avec un représentant et homme d'affaires de la société *Industrial Estates*, qui remplit encore ces fonctions, et voici ce qu'il m'a déclaré: «Nous disposons d'une certaine somme pour inciter les industries à venir s'établir en Nouvelle-Écosse, mais certaines initiatives nous sont interdites parce qu'elles sont trop coûteuses. Nous croyons que le gouvernement fédéral devrait nous aider dans ces domaines.»

On a proposé que l'Office de développement économique de la région atlantique accorde une partie de ses fonds à des organismes

[M. MacEwan.]

comme l'*Industrial Estates*. J'espère que, par sa déclaration, le premier ministre a bien voulu dire que le gouvernement prévoira dans ce projet de loi une façon de collaborer le plus possible avec la société *Industrial Estates*, de la Nouvelle-Écosse. Je pense que cette mesure pourrait être fort utile à cette province et, en effet, à l'ensemble de la région atlantique. Sauf erreur, le Nouveau-Brunswick, en particulier, a établi une société de la Couronne semblable à celle que la province de Nouvelle-Écosse a établie et j'espère que le Nouveau-Brunswick remportera du succès à cet égard. Mais j'espère que le bill présenté par le ministre va énoncer en détail comment atteindre cette harmonie.

D'autres députés ont pris la parole à l'égard de cette mesure. Il faut attendre d'avoir le bill sous les yeux, bien entendu, pour en comprendre toute la portée. Néanmoins, monsieur le président, je voudrais signaler, brièvement, qu'on a proposé, entre autres choses, que des octrois ne soient pas fournis aux entreprises ni accordés pour une période de temps indéfinie. Je suis de cet avis également. J'estime que les octrois devraient être accordés sur une base provisoire, pour donner aux entreprises une chance de bien s'établir et qu'à partir de ce moment, elles devraient s'occuper elles-mêmes de leurs affaires. Les octrois devraient être accordés aux entreprises qui, je le répète, sont établies par des sociétés responsables qui vont demeurer dans la région à titre permanent.

L'honorable député de Renfrew-Sud a parlé ce soir. Je l'écoute toujours avec plaisir. Je n'ai pas l'intention d'amorcer un débat sur la question de savoir quel gouvernement a fait ceci ou cela, ou sur l'allégation que l'ancien gouvernement n'aurait rien fait, etc. Avant son arrivée ici, l'ancien gouvernement avait accompli certaines choses pour la région atlantique en particulier, et certainement pour le Canada tout entier. Il y a eu, entre autres, la loi sur la mise en valeur de l'énergie dans les provinces de l'Atlantique et qui s'est révélée un bienfait du ciel pour une région comme la mienne, surtout là où il y a une usine thermique où des subventions sont versées aux consommateurs d'électricité dans la région atlantique utilisant l'électricité produite par cette usine thermique alimentée au charbon. Cela a été d'un grand secours. Les provinces atlantiques ont été aidées d'autres façons. L'industrie a été décentralisée, des travaux maritimes ayant été accordés à la région atlantique. On a accordé de l'aide de ce genre sur une grande envergure.

Le ministre est peut-être au courant de ces choses. Il ne se préoccupait pas de l'industrie à laquelle je pensais alors, mais au temps de